

ILS SONT ILLÉGAUX SI...

LE 9 MAI 2009 CEDRIC MOTTE

J'ai rêvé cette nuit que TF1, par la voix de Jean-Claude Dassier, allait écouter des arguments de bon-sens. Nous étions trois ou quatre, sur les canapés du hall de TF1, à discuter avec lui de l'évolution des usages autour de l'accès à l'information et à la culture. A un moment, je me suis levé, calmement, et ai [...]

J'ai rêvé cette nuit que TF1, par la voix de Jean-Claude Dassier, allait écouter des arguments de bon-sens.

Nous étions trois ou quatre, sur les canapés du hall de TF1, à discuter avec lui de l'évolution des usages autour de l'accès à l'information et à la culture.

A un moment, je me suis levé, calmement, et ai expliqué à Dassier une certaine idée de la musique et des artistes.

Les phrases étaient très exactement les suivantes :

"Il y a quand même quelque chose de perturbant avec Hadopi. Hadopi est pour lutter contre les téléchargements illégaux. Mais cela ne colle pas avec la notion de musique.

Ils sont illégaux si on considère que vendre des CD est le travail des musiciens.

Ils sont illégaux si on considère que certains artistes doivent pouvoir "extrêmement" bien vivre de leur musique.

Ils sont illégaux si on considère que faire des concerts est accessoire par rapport à vendre de la musique.

Ils sont illégaux pour ceux qui ont des rêves de gloire et de richesse et qui, par facilité supposée, utilisent la musique comme le moyen d'y arriver.

Ils sont illégaux pour ceux qui n'ont pas compris que l'écoute musicale via internet est au contraire un révélateur de talents et permet, grâce à ce bouche à oreille numérique, de faire émerger les plus méconnus.

Ils sont illégaux pour ceux qui ont peur que ces talents méconnus n'aient pas besoin d'eux pour vivre.

Bref, ils sont illégaux pour ceux qui considèrent que la musique n'est plus un art mais un bien marchand.

Dassier a largement approuvé cette diatribe. Il a répondu : "Ok, on se trompe à TF1, sur deux sujets.

Non seulement on s'attache à essayer de défendre les CD et DVD, ce qui est un combat caduque car ce n'est pas le support qui fait la musique.

Mais en plus, nous n'allons pas dans le sens des artistes et, de fait, notre image de marque en souffre. Là où avec 6 chaînes de télé il y avait peu d'alternative, aujourd'hui avec la TNT, les chaînes par ADSL, sur mobile, youtube et autre, on a trop de concurrents pour ne plus devoir jouer sur une bonne image.

Nous sommes restés dans l'esprit des années 80, où celui qui avait une bonne image était celui qui avait les dents les plus longues. Normal, nous venons de changer de dirigeant et **Patrick Le Lay fut l'artisan de la privatisation de TF1 en... 1987.**

C'est vrai que vouloir gagner de l'argent est un formidable moteur, mais nous sommes allés trop loin et surtout, nous n'avons pas compris que la confiance dans la marque, cette notion de recommandation nouvelle, peut nous être fatale.

Je monte en parler à Nonce."

Et j'ai rêvé que Nonce Paolini en parlait le lendemain à Christine Albanel et Françoise de Panafieu ; que du coup le texte Hadopi était retiré au profit d'un texte au titre bien plus réjouissant "Création culturelle : faciliter l'accès à la culture sur internet, dans la rue, dans les salles de concert, dans les bars, ..."

Cedric, de **chouingmedia**, article exclusif pour owni.fr


METAL KID

le 9 mai 2009 - 10:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ils ont de l'humour à TF1!

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


PHILIPPE

le 9 mai 2009 - 10:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent !

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

CEDRIC


le 9 mai 2009 - 12:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@metal kid : t'as vu hein, ça déconne pas chez eux les prises de conscience ^^

@Philippe : merci !

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Irène Delse » Hadopi, et si, et si... le 25 mai 2009 - 0:16

[...] sur le plan personnel aussi bien que politique, de ces "fournisseurs de contenu" plus entreprenants sur le chapitre du lobbyisme que sur celui de l'adaptation aux mutations économiques et [...]